Dureau iliterilational

(43) Date de la publication internationale 4 avril 2002 (04.04.2002)

PCT

 $\begin{array}{c} \hbox{(10) Num\'ero de publication internationale} \\ WO~02/27567~A1 \end{array}$ 

(51) Classification internationale des brevets<sup>7</sup>: G06F 17/60

(21) Numéro de la demande internationale :

PCT/FR01/02977

(22) Date de dépôt international :

26 septembre 2001 (26.09.2001)

(25) Langue de dépôt :

français

(26) Langue de publication :

français

(30) Données relatives à la priorité :

00/12284

27 septembre 2000 (27.09.2000) FR

(71) Déposant (pour tous les États désignés sauf US): CY-BER'ACT [FR/FR]; 32, rue des Volontaires, F-75015 Paris (FR).

(72) Inventeurs; et

(75) Inventeurs/Déposants (pour US seulement): ATTAR, Oussama [LB/FR]; 209, rue du Ménil, F-92600 Asnieres (FR). BLAISE, Marc [FR/FR]; 29, rue des Molières, F-92000 Nanterre (FR). DELAFOSSE, Marc [FR/FR]; 4, rue Paul Delmet, F-75015 Paris (FR). DELAFOSSE, Michel [FR/FR]; 12, rue des Sables, F-85300 Chalan (FR).

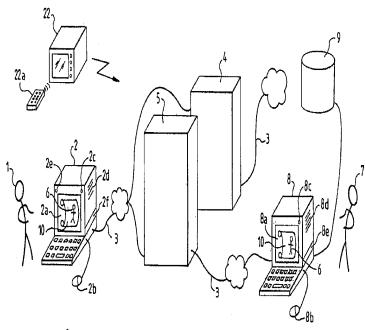
(74) Mandataire: GRYNWALD, Albert; Cabinet GRYN-WALD, 127 rue du Faubourg Poissonière, F-75009 PARIS (FR).

(81) États désignés (national): AE, AG, AL, AM, AT, AU, AZ, BA, BB, BG, BR, BY, BZ, CA, CH, CN, CO, CR, CU, CZ, DE, DK, DM, DZ, EC, EE, ES, FI, GB, GD, GE, GH, GM, HR, HU, ID, IL, IN, IS, JP, KE, KG, KP, KR, KZ, LC, LK, LR, LS, LT, LU, LV, MA, MD, MG, MK, MN, MW, MX, MZ, NO, NZ, PH, PL, PT, RO, RU, SD, SE, SG, SI, SK,

[Suite sur la page suivante]

(54) Title: INTERACTIVE METHOD FOR COMMUNICATION DATA TO COMMUNICATION NETWORK USERS

(54) Titre: PROCEDE INTERACTIF DE COMMUNICATION D'INFORMATIONS A DES UTILISATEURS D'UN RESEAU DE COMMUNICATION





(57) Abstract: The invention concerns an interactive method for communicating data to users (1) of a communication network (3).

Fach user (1) is provided with a commuter equipment (2) connected to the electronic communication network (3). The method uses of

LS, MW, MZ, SD, SL, SZ, TZ, UG, ZW), brevet eurasien (AM, AZ, BY, KG, KZ, MD, RU, TJ, TM), brevet eurasien (AT, BE, CH, CY, DE, DK, ES, FI, FR, GB, GR, IE, IT, LU, MC, NL, PT, SE, TR), brevet OAPI (BF, BJ, CF, CG, CI, CM, GA, GN, GQ, GW, ML, MR, NE, SN, TD, TG).

En ce qui concerne les codes à deux lettres et autres abréviations, se référer aux "Notes explicatives relatives aux codes et abréviations" figurant au début de chaque numéro ordinaire de la Gazette du PCT.

## PROCÉDÉ INTERACTIF DE COMMUNICATION D'INFORMATIONS À DES UTILISATEURS D'UN RÉSEAU DE COMMUNICATION

La présente invention concerne un procédé interactif de communication d'informations à des utilisateurs d'un réseau de communication. Par réseau de communication au sens de la présente invention on désigne notamment les réseaux téléphoniques, les réseaux de télécommunications ou les liaisons par câble interentreprises ou intra-entreprises transmettant des sons et/ou des images fixes et/ou des images animées et/ou des données. Par réseau de communication au sens de la présente invention on désigne également les réseaux de communication informatique, notamment du type Internet.

Les inventeurs ont constaté que les technologies nouvelles conduisent les entreprises ou collectivités à entretenir des relations avec leurs clients ou partenaires sous des formes de plus en plus déshumanisées. A mesure que la technologie progresse, notamment avec le développement du réseau Internet, les relations se déshumanisent.

A titre d'exemple, lorsqu'un individu entre chez un commerçant, la plus élémentaire des politesses est de lui dire

ou une assistance à des utilisateurs rencontrant des difficultés dans la recherche ou dans l'utilisation des informations diffusées via des réseaux de communication du type Internet.

A ce jour, quelques essais d'automates, plus ou moins intelligents, ont vu le jour. Cependant, aucun opérateur n'a encore mis en place une solution complète visant à humaniser les relations entre opérateurs et utilisateurs, en utilisant les nouveaux moyens de communication, notamment le réseau Internet. Aucune solution ne permet de procurer aux utilisateurs une assistance personnalisée.

La présente invention résout ce problème en y apportant une solution à la fois interactive et conviviale.

10

Elle concerne un procédé interactif de communication d'informations à des utilisateurs d'un réseau de communication.

15 Chaque utilisateur (ou groupe d'utilisateurs) dispose d'un équipement informatique connecté au réseau de communication. Le procédé met en oeuvre au moins un objet virtuel.

Le procédé comprend l'étape de diffuser, via le réseau de communication, des données permettant à l'équipement informatique d'afficher des images fixes et/ou animées et/ou de calculer des pages d'écran et de les visualiser.

Le procédé comprend en outre l'étape de diffuser, via le réseau de communication, des données permettant à l'équipement informatique de calculer l'objet virtuel et de le visualiser en surimposition sur les images fixes et/ou animées et/ou sur les pages d'écran.

Le procédé comprend en outre l'étape, pour l'utilisateur et/ou pour un opérateur, d'activer l'objet virtuel.

Ile procédé comprend en outre l'étape, pour un opérateur, de contrôler à distance en temps réel l'objet virtuel et de l'animer de manière simultanée et indépendante par rapport aux images et/ou aux pages d'écran.

De préférence, le procédé comporte en outre l'étape d'émettre et de transmettre la séquence audiovisuelle à l'opérateur, via le réseau de communication.

Ainsi, l'opérateur peut observer l'utilisateur (ou le groupe d'utilisateurs) et analyser son comportement.

Avantageusement, le procédé comporte en outre l'étape de capter les questions posées par l'utilisateur.

Avantageusement, le procédé comporte en outre l'étape d'émettre et de transmettre à l'opérateur les questions posées par l'utilisateur, via le réseau de communication.

Ainsi, l'opérateur peut écouter l'utilisateur (ou le groupe d'utilisateurs) et analyser son comportement.

De préférence, le procédé comporte en outre l'étape de capter les informations vocales émises par l'opérateur et destinées à l'utilisateur.

15

25

30

De préférence, le procédé comporte en outre l'étape d'émettre et de transmettre à l'utilisateur les informations vocales émises par l'opérateur, via le réseau de communication.

Ainsi, l'utilisateur (ou le groupe d'utilisateurs)
20 peut écouter les informations fournies par l'opérateur.

De préférence, le procédé comporte en outre l'étape d'émettre et de transmettre à l'opérateur, via le réseau de communication, une copie de l'image fixe et/ou animée ou de la page d'écran visualisée par l'utilisateur.

Ainsi, l'opérateur peut également analyser l'image fixe et/ou animée ou la page d'écran visualisée par l'utilisateur (ou le groupe d'utilisateurs).

De préférence, le procédé comporte en outre l'étape d'assister l'opérateur par une intelligence artificielle (notamment associée à des procédés de reconnaissance vocale) qui peut lui être substitué en totalité ou en partie.

De préférence, le procédé comporte en outre l'étape de connecter l'opérateur à au moins une base de données contenant

par l'utilisateur et peut transmettre à l'utilisateur les informations dont il a besoin.

De préférence, l'objet virtuel se présente sous la forme d'un personnage graphique stylisé en 3 dimensions.

De préférence, l'étape, pour l'opérateur, de contrôler et d'animer le personnage graphique comporte l'étape de l'animer pour symboliser notamment un produit, un service, une marque, une entreprise ou une collectivité pour lesquels le personnage graphique a, notamment, la mission d'informer, d'animer ou de vendre.

10

20

25

De préférence, l'étape, pour l'opérateur, de contrôler et d'animer le personnage graphique comporte l'étape de le doter d'expressions graphiques, notamment une animation des lèvres et des yeux, ainsi que d'expressions vocales, notamment des intonations. Les expressions expriment les réactions du personnage par rapport au comportement, besoins et attentes de l'utilisateur.

De préférence, l'étape, pour l'opérateur, de contrôler et d'animer le personnage graphique comporte l'étape de le déplacer sur l'image fixe et/ou animée ou sur la page d'écran, l'étape de moduler sa taille, ses formes et sa couleur, l'étape de le doter de gestes, notamment des mouvements de la tête, des bras et des jambes. Les facteurs de mobilité, de taille et gestuels sont en relation en particulier avec les zones de l'image fixe et/ou animée ou de la page d'écran et la situation contextuelle entre l'utilisateur et l'opérateur pour lesquelles le personnage intervient.

De préférence, l'étape, pour l'opérateur, de contrôler et d'animer le personnage graphique comporte l'étape de lui adjoindre des accessoires, en fonction de l'évolution de la situation contextuelle, au moyen desquels l'opérateur complète les expressions et les facteurs de mobilité, de taille et de

et d'animer le personnage graphique comporte l'étape d'animer le personnage graphique pour activer les zones activables des images fixes et/ou animées et/ou des pages d'écran.

De préférence, l'opérateur est situé dans un centre d'appels et/ou à son domicile. Il est ainsi possible de mutualiser les ressources humaines et les compétences en les dispatchant et en les faisant intervenir auprès de plusieurs utilisateurs simultanément ou alternativement

5

10

15

20

L'invention concerne également un système interactif de communication d'informations à des utilisateurs d'un réseau de communication. Chaque utilisateur (ou groupe d'utilisateurs) dispose d'un équipement informatique connecté au réseau de communication. Le système met en oeuvre au moins un objet virtuel.

Le système comprend un premier serveur connecté à l'équipement informatique de chaque utilisateur (ou groupe d'utilisateurs), via le réseau de communication. Le premier serveur diffuse des données permettant à l'équipement informatique d'afficher des images fixes et/ou animées et/ou de calculer des pages d'écran.

Le système comprend un second serveur connecté à l'équipement informatique de chaque utilisateur, via le réseau de communication. Le second serveur diffuse des données permettant à l'équipement informatique de calculer l'objet virtuel.

L'objet virtuel est activé par un opérateur au moyen d'un équipement informatique de contrôle associé audit second serveur et/ou par l'utilisateur au moyen d'un organe de commande associé à l'équipement informatique dont il dispose. L'objet virtuel est contrôlé à distance en temps réel par l'opérateur au moyen de l'équipement informatique de contrôle associé au second serveur.

et/ou animées et/ou des pages d'écran et d'autre part de l'objet virtuel. L'objet virtuel est visualisé en surimposition sur les images fixes et/ou animées et/ou sur les pages d'écran. D'une part, les images fixes et/ou animées et/ou les pages d'écran et d'autre part, l'objet virtuel sont simultanément indépendamment animés respectivement par le premier serveur et par l'équipement informatique de contrôle associé au second serveur.

De préférence, l'équipement informatique de l'utilisateur est connecté à une caméra pour capter une séquence audiovisuelle de l'utilisateur. L'équipement informatique de l'utilisateur comporte des moyens d'émission pour transmettre la séquence audiovisuelle à l'équipement informatique de contrôle de l'opérateur, via le réseau de communication. L'équipement informatique de contrôle de l'opérateur comporte des moyens de 15 visualisation de la séquence visuelle.

10

20

30

Ainsi, l'opérateur peut observer l'utilisateur et analyser son comportement.

informatique l'équipement Avantageusement, l'utilisateur est connecté à un microphone pour capter les questions posées par l'utilisateur. L'équipement informatique de l'utilisateur comporte des moyens d'émission pour transmettre les questions posées par l'utilisateur à l'équipement informatique de contrôle de l'opérateur, via le réseau de communication. L'équipement informatique de contrôle de l'opérateur comporte un haut-parleur permettant à l'opérateur d'écouter les questions posées par l'utilisateur.

De préférence, l'équipement informatique de contrôle de l'opérateur est connecté à un microphone pour capter les informations vocales émises par l'opérateur et destinées à l'utilisateur. L'équipement informatique de l'opérateur comporte des moyens d'émission pour transmettre les informations vocales à l'équipement informatique de l'utilisateur, via le réseau de

comporte un haut-parleur permettant à l'utilisateur d'écouter les informations vocales émises par l'opérateur.

De préférence, l'équipement informatique de l'utilisateur comporte des moyens d'émission pour transmettre une copie de l'image fixe et/ou animée et/ou de la page d'écran visualisée par l'utilisateur, vers l'équipement informatique de contrôle de l'opérateur, via le réseau de communication. L'équipement informatique de contrôle de l'opérateur comporte des moyens de visualisation de l'image fixe et/ou animée et/ou de la page d'écran.

Ainsi, l'opérateur peut également analyser l'image fixe et/ou animée et/ou la page d'écran visualisée par l'utilisateur.

10

30

De préférence, l'opérateur est assisté par une 15 intelligence artificielle qui peut lui être substitué en totalité ou en partie.

De préférence, l'équipement informatique de contrôle de l'opérateur est connecté à au moins une base de données contenant des informations multimédia, notamment : du texte, des 20 images, des sons, des vidéos, des séquences d'animation 3 D.

Ainsi, l'opérateur peut répondre aux questions posées par l'utilisateur et peut transmettre à l'utilisateur les informations dont il a besoin.

De préférence, l'objet virtuel se présente sous la forme d'un personnage graphique stylisé en 3 dimensions.

De préférence, le personnage symbolise notamment un produit, un service, une marque, une entreprise ou une collectivité pour lesquels il a, notamment, la mission d'informer, d'animer ou de vendre.

De préférence, le personnage est doté d'expressions graphiques, notamment des lèvres et des yeux, d'expressions vocales, notamment des intonations.

Les expressions sont contrôlées et produites par

rateur, est mobile sur l'image fixe et/ou animée et/ou sur la page d'écran, de taille, formes et couleurs variables, doté de gestes, notamment des mouvements de la tête, des bras et des jambes.

Les facteurs de mobilité, de taille et gestuels sont en relation en particulier avec les zones de l'image fixe et/ou animée et/ou de la page d'écran et la situation contextuelle entre l'utilisateur et l'opérateur pour lesquelles le personnage intervient.

10

15

20

25

30

De préférence, le personnage comporte des accessoires contrôlés par l'opérateur, en fonction de l'évolution de la situation contextuelle, au moyen desquels l'opérateur complète les expressions et les facteurs de mobilité, de taille et de gestes.

De préférence, le personnage comporte des moyens d'activation pour activer les zones activables des images fixes et/ou animées et/ou des pages d'écran. Les moyens d'activation sont contrôlés par l'opérateur.

De préférence, l'équipement informatique de contrôle associé audit second serveur est situé dans un centre d'appels et/ou au domicile de l'opérateur. Il est ainsi possible de mutualiser les ressources humaines. L'équipement informatique de contrôle est approprié de telle sorte que l'opérateur peut intervenir auprès de plusieurs utilisateurs simultanément ou alternativement.

D'autres caractéristiques et avantages de l'invention apparaîtront à la lecture de la description de variantes de réalisation de l'invention, données à titre d'exemple indicatif et non limitatif, et de :

- la figure 1 qui représente une vue schématique globale du système selon l'invention,
  - la figure 2 qui représente une image fixe telle

- la figure 3 qui représente une image fixe telle qu'un utilisateur la visualise, pendant la mise en oeuvre de l'objet virtuel et
- la figure 4 qui représente une image fixe telle qu'un opérateur la visualise, pendant la mise en oeuvre de l'objet virtuel.

On va tout d'abord décrire la figure 1, qui permet de saisir le fonctionnement du système dans sa globalité. Par utilisateur on désigne la ou les personnes qui dialoguent avec l'objet virtuel. L'objet virtuel peut être un personnage virtuel symbolisé se comportant comme un être humain. Par opérateur on désigne la ou les personnes physiques qui réalisent les opérations d'animation (lancement des actions, affichage des visuels, dialogue avec l'utilisateur). Les figures 2, 3 et 4 offriront une représentation plus détaillée d'une même image fixe, selon qu'elle est visualisée par un utilisateur ou par un opérateur.

La figure 1 représente une vue d'ensemble du système selon l'invention. Un utilisateur 1 dispose d'un équipement informatique 2. L'équipement informatique 2 comprend notamment un écran de visualisation 2a, un organe de commande, notamment une souris 2b ou un bouton de navigation dans un menu, un microphone 2c, un haut-parleur 2d, un modem. Avantageusement, l'équipement informatique 2 comporte une caméra 2e. L'équipement informatique 2 est connecté à un réseau 3 de communication. Un premier serveur 4 est connecté à l'équipement informatique 2 de l'utilisateur 1, via le réseau 3 de communication. Le premier serveur 4 diffuse des données permettant à l'équipement informatique 2 d'afficher des images fixes et/ou animées 10 sur l'écran de visualisation 2a. Les images fixes et/ou animées 10 proviennent de serveurs d'images. Il peut s'agir notamment de pages d'écran 10 provenant de serveurs de sites Internet de toute nature. Un second serveur 5 est connecté à l'équipement

25

permettant à l'équipement informatique 2 de calculer un objet virtuel 6 apparaissant sur l'écran de visualisation 2a de l'équipement informatique 2. L'objet virtuel 6 est contrôlé à distance en temps réel par un opérateur 7 au moyen d'un équipement informatique 8 de contrôle associé au second serveur 5. L'équipement informatique 8 de contrôle de l'opérateur 7, de même que l'équipement informatique 2, comprend notamment un écran de visualisation 8a, un organe de commande, notamment une souris 8b ou un bouton de navigation dans un menu, un microphone 8c, un haut-parleur 8d. Les images fixes et/ou animées 10 et l'objet virtuel 6 sont animés simultanément et indépendamment. Les images fixes et/ou animées 10 sont animées par le premier serveur 4. L'objet virtuel 6 est animé par l'équipement informatique 8 de contrôle associé au second serveur 5. L'équipement informatique 2 de l'utilisateur 1 comporte des moyens 2f d'émission pour transmettre une copie de l'image fixe 10 visualisée par l'utilisateur 1, vers l'équipement informatique 8 de contrôle de l'opérateur 7, via le réseau de communication 3. L'opérateur 7 visualise l'image fixe 10 vue par l'utilisateur 1 sur l'écran de visualisation 8a de son équipement informatique 8 de contrôle. L'opérateur 7 peut ainsi analyser l'image fixe 10 visualisée par l'utilisateur 1. La caméra 2e et le microphone 2c de l'équipement informatique 2 de l'utilisateur 1 permettent de capter une séquence audiovisuelle de l'utilisateur 1. Les moyens 2f d'émission de l'équipement 25 informatique 2 de l'utilisateur 1 transmettent la séquence audiovisuelle ainsi captée à l'équipement informatique 8 de contrôle de l'opérateur 7, via le réseau de communication 3. L'opérateur 7 visualise la séquence visuelle sur l'écran de visualisation 8a de l'équipement informatique 8 de contrôle. L'opérateur 7 peut ainsi observer l'utilisateur 1 et analyser son comportement. Le microphone 2c de l'équipement informatique 2 de l'utilisateur 1 permet de capter les questions posées par

posées par l'utilisateur 1 à l'équipement informatique 8 de contrôle de l'opérateur 7, via le réseau de communication informatique 3. Le haut-parleur 8d de l'équipement informatique 8 de contrôle de l'opérateur 7 permet à l'opérateur 7 d'écouter les questions posées par l'utilisateur 1. Le microphone 8c de l'équipement informatique 8 de contrôle de l'opérateur 7 capte des informations vocales émises par l'opérateur 7 et destinées à l'utilisateur 1. L'équipement informatique 8 de l'opérateur 7 comporte des moyens 8e d'émission pour transmettre les informations vocales à l'équipement informatique 2 de l'utilisateur 1, via le réseau de communication 3. Grâce au hautparleur 2d de son équipement informatique 2, l'utilisateur 1 écoute les informations vocales émises par l'opérateur 7. L'équipement informatique 8 de contrôle de l'opérateur 7 est connecté à au moins une base de données 9. La base de données 9 contient des informations multimédia, notamment du texte, des images, des sons, des vidéos, des séquences d'animation 3 D. L'opérateur 7 peut ainsi répondre aux questions posées par l'utilisateur 1 et peut transmettre à celui-ci les informations dont il a besoin. Ainsi, l'opérateur 7 peut non seulement procurer à l'utilisateur 1 une assistance en temps réel, mais également il peut lui transmettre des informations multimédia issues des bases de données auxquelles il a accès.

L'équipement informatique peut également se présenter sous la forme d'un téléphone mobile 21 ou d'un téléviseur 22 et sa télécommande 22a.

Sur la figure 2, on a représenté une image fixe 10 telle que l'utilisateur 1 la visualise, avant la mise en oeuvre de l'objet virtuel 6. Ainsi qu'on l'a mentionné ci-dessus, cette image fixe 10 est diffusée par le premier serveur 4. En l'occurrence, on a représenté une image fixe 10 diffusée par le site Dupont et contenant des informations relatives à une offre commerciale de matériel informatique. L'objet virtuel 6 se

produit, un service, une marque, une entreprise ou une collectivité, pour lesquels il a notamment la mission d'informer, d'animer ou de vendre. Le personnage 6 est doté d'expressions graphiques, notamment des lèvres et des yeux, d'expressions vocales, notamment des intonations. Le personnage 6 est visualisé par l'utilisateur 1 en surimposition sur l'image fixe 10. Le personnage 6 propose une assistance à l'utilisateur 1 par le biais d'un message-texte 6a et/ou d'un message vocal 6b qui lui sont associés, dont le contenu est, par exemple : "Je suis à votre disposition pour vous aider." Lorsqu'il n'est pas activé par l'utilisateur 1, le personnage 6 demeure en position d'attente, par exemple, ainsi qu'on l'a représenté, dans la partie droite de l'écran de visualisation 2a. Lorsqu'il souhaite solliciter l'assistance du personnage 6, l'utilisateur 1 active le personnage 6 au moyen d'un organe de commande, notamment une souris 2b ou un bouton de navigation dans un menu associée à son équipement informatique 2. Pour activer le personnage 6, l'utilisateur clique dessus au moyen d'un organe de commande, notamment une souris 2b ou un bouton de navigation dans un menu.

Sur la figure 3, on a représenté l'image fixe 10 \(\frac{1}{2}\)
telle que l'utilisateur 1 la visualise, lorsque le personnage 6
a été activé. Le personnage 6 cesse de demeurer en position
d'attente et se met en mouvement. Les expressions du personnage
6 sont contrôlées et produites par l'opérateur 7 et expriment
25 les réactions du personnage 6, par rapport au comportement,
besoins et attentes de l'utilisateur 1. Le personnage 6,
contrôlé par l'opérateur 7, est mobile sur l'image fixe 10, de
taille, formes et couleurs variables, doté de gestes, notamment
des mouvements de la tête, des bras et des jambes. Les facteurs
30 de mobilité, de taille et gestuels sont en relation en
particulier avec les zones de l'image fixe 10 et la situation
contextuelle entre l'utilisateur 1 et l'opérateur 7 pour
lesquelles le personnage 6 intervient. Le personnage 6 comporte

l'opérateur 7 compléte les expressions et les facteurs de mobilité, de taille et de gestes. On peut ainsi observer sur la figure 3 que le personnage 6 est doté d'un chapeau 6d aux couleurs de la marque Dupont. En l'occurrence, le personnage 6, piloté à distance par l'opérateur 7, indique à l'utilisateur 1 la marche à suivre pour accéder à la rubrique ``actualités'' du site Internet Dupont. Via le réseau de communication 3 et ainsi qu'on l'a décrit ci-dessus, l'opérateur 7 transmet à l'utilisateur 1 le message vocal 6b suivant : `Cliquez dans "Actualités" juste au-dessus de mon chapeau". L'utilisateur 1 est ainsi invité à cliquer au moyen d'un un organe de commande, notamment une souris 2b ou un bouton de navigation dans un menu 2b sur le lien 10c "Actualités". Le personnage 6 comporte en outre des moyens 6c pour activer les zones activables de l'image fixe 10. Par zones activables, on entend notamment les liens hypertexte figurant sur la l'image fixe et /ou animée, grâce auxquels l'utilisateur 1 peut accéder aux autres images fixes et/ou animées du serveur qu'il consulte ou à d'autres serveurs sites Internet. Les moyens 6c sont contrôlés par l'opérateur 7. Ainsi, dans le cas où l'utilisateur 1 ne parviendrait pas à cliquer de lui-même sur le lien 10c "Actualités", le personnage 6, piloté à distance et en temps réel par l'opérateur 7, peut cliquer à sa place sur le lien 10c en question. L'assistance procurée à l'utilisateur 1 est donc à géométrie variable. L'opérateur 7 la personnalise et l'adapte en temps réel à ses besoins.

10

Sur la figure 4, on a représenté l'image 10 telle que l'opérateur 7 la visualise, lorsque le personnage 6 a été activé. L'opérateur 7 visualise dans la partie gauche de son écran de visualisation 8a l'image 10 que l'utilisateur 1 visualise sur son écran de visualisation 2a. La partie droite de l'écran de visualisation 8a de l'opérateur 7 se divise en deux parties. Dans la partie supérieure se situe une zone 10a

une zone 10b de contrôle des mouvements du personnage 6. Grâce à cette zone 10b, l'opérateur 7 visualise et contrôle l'animation qu'il donne en temps réel au personnage 6. Le haut-parleur 8d permet à l'opérateur 7 d'entendre les questions posées par l'utilisateur 1 et captées par le microphone 2c. L'interactivité entre l'opérateur 7 et l'utilisateur 1 est ainsi assurée en temps réel.

Selon une variante de réalisation de l'invention, l'opérateur 7 peut être assisté par une intelligence artificielle. Cette intelligence artificielle, qui peut lui être substitué en totalité ou en partie, peut avantageusement faire appel aux techniques de reconnaissance vocale. Dans le cas où une intelligence artificielle serait substituée en totalité à l'opérateur 7, les actions (mouvements, expressions et réactions) du personnage 6 se déroulent de manière prédéterminée, selon des scénarios préétablis. Le comportement de l'utilisateur n'est plus suivi en temps réel par un opérateur personne physique. Il est analysé, notamment au moyen d'un module logiciel de reconnaissance vocale.

L'opérateur 7 est représenté unique sur la figure 1. On ne sort pas de l'invention en mettant en oeuvre plusieurs opérateurs, notamment regroupés dans un ou plusieurs centres d'appel.

On peut, pour autant que cela soit nécessaire, résumer
25 la présente description en rappelant que les moyens techniques
selon l'invention permettent :

- pour l'opérateur :

15

20

- o de voir et d'entendre l'utilisateur, et par voie de conséquence, de dialoguer avec lui en temps réel,
- o d'afficher des images fixes ou animées qui répondront aux attentes exprimées par l'utilisateur,
  - o d'animer le personnage virtuel de manière à ce qu'il se comporte comme un être humain en fonction des situations

graphiquement par le personnage virtuel et de dialoguer avec lui en temps réel,

o de voir les images fixes ou animées qui répondent aux attentes qu'il a exprimées.

Le procédé selon l'invention permet d'établir un dialogue entre des utilisateurs et un personnage virtuel en 3D en utilisant les moyens de communication téléphoniques ou informatiques pour transporter les données nécessaires au 10 fonctionnement du procédé, notamment celles permettant de calculer, de contrôler et d'afficher sur un écran ledit personnage virtuel de manière simultanée et indépendante à d'autres images fixes ou animées. Les opérations de calcul, de contrôle et d'affichage sont contrôlées en temps réel par une ou des personnes physiques.

Selon les attentes exprimées par l'utilisateur ou les objectifs fixés au personnage virtuel, l'opérateur lance l'affichage des images (fixes ou animées). Selon une autre variante de réalisation, la mise en marche du système et l'affichage des images fixes ou animées peuvent être réalisées à l'initiative de l'utilisateur.

## REVENDICATIONS

1. Procédé interactif de communication d'informations à des utilisateurs (1) d'un réseau (3) de communication; chaque utilisateur (1) disposant d'un équipement informatique (2) connecté audit réseau (3) de communication; ledit procédé mettant en oeuvre au moins un objet virtuel (6);

ledit procédé comprenant les étapes suivantes :

- l'étape de diffuser, via ledit réseau (3) de communication, des données permettant audit équipement informatique (2) d'afficher des images (10) fixes et/ou animées et/ou de calculer des pages d'écran (10) et de les visualiser,
- l'étape de diffuser, via ledit réseau (3) de communication, des données permettant audit équipement informatique (2) de calculer ledit objet virtuel (6) et de le visualiser en surimposition sur lesdites images (10),
- l'étape, pour l'utilisateur (1) et/ou pour un opérateur (7), d'activer ledit objet virtuel (6),
  - l'étape, pour ledit opérateur (7), de contrôler à distance en temps réel ledit objet virtuel (6) et de l'animer de manière simultanée et indépendante par rapport auxdites images et/ou audites pages d'écran (10).
  - 2. Procédé selon la revendication 1, ledit procédé comportant en outre les étapes suivantes :

20

- l'étape de capter une séquence audiovisuelle de l'utilisateur (1),
- 25 l'étape d'émettre et de transmettre ladite séquence audiovisuelle à l'opérateur (7), via ledit réseau (3) de communication,
  - (de sorte que l'opérateur peut observer l'utilisateur et analyser son comportement).
- 30 3. Procédé selon l'une des revendications 1 ou 2, ledit procédé comportant en outre les étapes suivantes :

- l'étape d'émettre et de transmettre à l'opérateur (7) lesdites questions posées par l'utilisateur (1), via ledit réseau (3) de communication,

(de sorte que l'opérateur peut écouter l'utilisateur et analyser son comportement).

- 4. Procédé selon l'une quelconque des revendications 1 à 3, ledit procédé comportant en outre les étapes suivantes :
- l'étape de capter les informations vocales émises par l'opérateur (7) et destinées à l'utilisateur (1),
- l'étape d'émettre et de transmettre à l'utilisateur

  (1) les informations vocales émises par l'opérateur (7), via ledit réseau (3) de communication,

(de sorte que l'utilisateur peut écouter les informations fournies par l'opérateur).

- 5. Procédé selon l'une quelconque des revendications 1 à 4, ledit procédé comportant en outre l'étape d'émettre et de transmettre à l'opérateur (7), via ledit réseau (3) de communication, une copie desdites images (10) et/ou des dites pages d'écran visualisées par l'utilisateur (1),
  - (de sorte que l'opérateur peut également analyser les images visualisées par l'utilisateur).

20

30

- 6. Procédé selon l'une quelconque des revendications 1 à 5, ledit procédé comportant en outre l'étape d'assister l'opérateur (7) par une intelligence artificielle qui peut lui être substitué en totalité ou en partie.
- 7. Procédé selon l'une quelconque des revendications 1 à 6, ledit procédé comportant en outre l'étape de connecter l'opérateur (7) à au moins une base de données (9) contenant des informations multimédia, notamment : du texte, des images, des sons, des vidéos, des séquences d'animation 3 D,

(de sorte que l'opérateur peut répondre aux questions posées par l'utilisateur et peut transmettre à l'utilisateur les informations dont il a besoin).

- 8. Procédé selon l'une quelconque des revendications 1 à 7 tel que l'objet virtuel (6) se présente sous la forme d'un personnage (6) graphique stylisé en 3 dimensions.
- 9. Procédé selon la revendication 8 tel que l'étape, pour l'opérateur (7), de contrôler et d'animer ledit personnage (6) graphique comporte l'étape de l'animer pour symboliser notamment un produit, un service, une marque, une entreprise ou une collectivité pour lesquels ledit personnage (6) graphique a, notamment, la mission d'informer, d'animer ou de vendre.
- 10. Procédé selon l'une des revendications 8 ou 9, tel que l'étape, pour l'opérateur (7), de contrôler et d'animer ledit personnage (6) graphique comporte l'étape de le doter :
  - o d'expressions graphiques, notamment une animation des lèvres et des yeux,
- o d'expressions vocales, notamment des intonations, lesdites expressions exprimant les réactions dudit personnage (6), par rapport au comportement, besoins et attentes de l'utilisateur (1).
- 11. Procédé selon l'une quelconque des revendications 820 à 10, tel que l'étape, pour l'opérateur (7), de contrôler et d'animer ledit personnage (6) graphique comporte :
  - o l'étape de le déplacer sur ladite image et/ou sur ladite page d'écran (10),
- o l'étape de moduler sa taille, ses formes et sa 25 couleur,
  - o l'étape de le doter de gestes, notamment des mouvements de la tête, des bras et des jambes ;

lesdits facteurs de mobilité, de taille et gestuels étant en relation en particulier avec les zones de ladite image et/ou de ladite page d'écran (10) et la situation contextuelle entre l'utilisateur (1) et l'opérateur (7) pour lesquelles ledit personnage (6) intervient.

12. Procédé selon la revendication 11, tel que l'étape,

- (6d), en fonction de l'évolution de la situation contextuelle, au moyen desquels l'opérateur (7) complète lesdites expressions et lesdits facteurs de mobilité, de taille et de gestes.
- 13. Procédé selon l'une des revendications 11 ou 12, tel que l'étape, pour l'opérateur (7), de contrôler et d'animer ledit personnage (6) graphique comporte l'étape d'animer ledit personnage (6) graphique pour activer les zones (10c) activables desdites images et/ou desdites pages d'écran (10).
- 14. Système interactif de communication d'informations 10 à des utilisateurs (1) d'un réseau (3) de communication ; chaque utilisateur (1) disposant d'un équipement informatique (2) connecté audit réseau (3) de communication ; ledit système mettant en oeuvre au moins un objet virtuel (6) ;

ledit système comprenant un premier serveur (4)

15 connecté audit équipement informatique (2) de chaque utilisateur

(1), via ledit réseau (3) de communication; ledit premier serveur (4) diffusant des données permettant audit équipement informatique (2) d'afficher des images (10) fixes et/ou animées et/ou de calculer des pages d'écran (10;

ledit système comprenant un second serveur (5) connecté audit équipement informatique (2) de chaque utilisateur (1), via ledit réseau (3) de communication; ledit second serveur (5) diffusant des données permettant audit équipement informatique (2) de calculer ledit objet virtuel (6);

20

25

30

ledit objet virtuel (6) étant activé par un opérateur (7) au moyen d'un équipement informatique (8) de contrôle associé audit second serveur (5) et/ou par l'utilisateur (1) au moyen d'un organe (2b) de commande associé audit équipement informatique (2) dont il dispose;

ledit objet virtuel (6) étant contrôlé à distance en temps réel par un ledit opérateur (7) au moyen dudit équipement informatique (8) de contrôle associé audit second serveur (5);

ledit équipement informatique (2) de chaque

visualisé en surimposition sur lesdites images fixes et/ou animées et/ou sur lesdites pages d'écran (10); lesdites pages d'écran et/ou lesdites images fixes et/ou animées (10) et ledit objet virtuel (6) étant simultanément et indépendamment animés respectivement par le premier serveur (4) et par ledit équipement informatique (8) de contrôle associé audit second serveur (5).

15. Système selon la revendication 14, tel que l'équipement informatique (2) de l'utilisateur (1) est connecté à une caméra (2e) pour capter une séquence audiovisuelle de l'utilisateur (1); ledit équipement informatique (2) de l'utilisateur (1) comportant des moyens (2f) d'émission pour transmettre ladite séquence audiovisuelle audit équipement informatique (8) de contrôle de l'opérateur (7), via ledit réseau (3) de communication; ledit équipement informatique (8) de contrôle de l'opérateur (7) comportant des moyens de visualisation (8a) de ladite séquence visuelle,

(de sorte que l'opérateur peut observer l'utilisateur 20 et analyser son comportement).

- 16. Système selon l'une des revendications 14 ou 15 tel que l'équipement informatique (2) de l'utilisateur (1) est connecté à un microphone (2c) pour capter les questions posées par l'utilisateur (1); ledit équipement informatique (2) de l'utilisateur (1) comportant des moyens (2f) d'émission pour transmettre lesdites questions posées par l'utilisateur (1) audit équipement informatique de contrôle de l'opérateur (7), via ledit réseau (3) de communication; ledit équipement informatique de contrôle de l'opérateur (7) comportant un hautparleur permettant à l'opérateur (7) d'écouter les questions posées par l'utilisateur (1).
- 17. Système selon l'une quelconque des revendications 14 à 16 tel que l'équipement informatique de contrôle de

30

l'utilisateur (1); ledit équipement informatique de l'operateur (7) comportant des moyens (8e) d'émission pour transmettre lesdites informations vocales audit équipement informatique (2) de l'utilisateur (1), via ledit réseau (3) de communication; ledit équipement informatique (2) de l'utilisateur (1) comportant un haut-parleur (2d) permettant à l'utilisateur (1) d'écouter les informations vocales émises par l'opérateur (7).

18. Système selon l'une quelconque des revendications
14 à 17 tel que l'équipement informatique (2) de l'utilisateur
(1) comporte des moyens (2f) d'émission pour transmettre une
copie de la page d'écran et/ou desdites images fixes et/ou
animées (10) visualisées par l'utilisateur (1), vers l'équipement informatique (8) de contrôle de l'opérateur (7), via
ledit réseau (3) de communication; ledit équipement
informatique (8) de contrôle de l'opérateur (7) comportant des
moyens de visualisation (8a) de ladite page d'écran et/ou
desdites images fixes et/ou animées (10),

10

20

30

(de sorte que l'opérateur peut également analyser la page d'écran et/ou lesdites images fixes et/ou animées (10) visualisées par l'utilisateur).

- 19. Système selon l'une quelconque des revendications 14 à 18 tel que ledit opérateur (7) est assisté par une intelligence artificielle qui peut lui être substitué en totalité ou en partie.
- 20. Système selon l'une quelconque des revendications 14 à 19 tel que l'équipement informatique (8) de contrôle de l'opérateur (7) est connecté à au moins une base de données (9) contenant des informations multimédia, notamment : du texte, des images, des sons, des vidéos, des séquences d'animation 3 D,
  - (de sorte que l'opérateur peut répondre aux questions posées par l'utilisateur et peut transmettre à l'utilisateur les informations dont il a besoin).
    - 21. Système selon l'une quelconque des revendications

- personnage (6) symbolise notamment un produit, un service, une marque, une entreprise ou une collectivité pour lesquels il a, notamment, la mission d'informer, d'animer ou de vendre.
- 23.2 Système selon l'une des revendications 21 ou 22, tel que ledit personnage (6) est doté:

5

20

25

sateur (1).

- o d'expressions graphiques , notamment des lèvres et des yeux,
- o d'expressions vocales, notamment des intonations,

  lesdites expressions étant contrôlées et produites par
  l'opérateur (7) et exprimant les réactions dudit personnage (6),
  par rapport au comportement, besoins et attentes de l'utili-
- 24. Système selon l'une quelconque des revendications 15 21 à 23, tel que ledit personnage (6), contrôlé par ledit opérateur (7), est :
  - o mobile sur la page d'écran et/ou sur ladite image fixe et/ou animée (10),
    - o de taille, formes et couleurs variables,
  - o doté de gestes, notamment des mouvements de la tête, des bras et des jambes ;

lesdits facteurs de mobilité, de taille et gestuels étant en relation en particulier avec les zones de la page d'écran et/ou de ladite image fixe et/ou animée (10) et la situation contextuelle entre l'utilisateur (1) et l'opérateur (7) pour lesquelles ledit personnage (6) intervient.

- 25. Système selon la revendication 24, tel que ledit personnage (6) comporte des accessoires (6d) contrôlés par ledit opérateur (7), en fonction de l'évolution de la situation contextuelle, au moyen desquels l'opérateur (7) complète lesdites expressions et lesdits facteurs de mobilité, de taille et de gestes.
  - 26. Système selon l'une des revendications 24 ou 25,

- d'activation (6c) étant contrôlés par ledit opérateur (7).
- 27. Procédé selon l'une des revendications 1 à 12; ledit procédé étant tel que ledit opérateur est situé dans un 5 centre d'appels et/ou à son domicile.
- 28. Système selon l'une quelconque des revendications 14 à 26 ; ledit système étant tel que ledit équipement informatique (8) de contrôle associé audit second serveur (5) est situé dans un centre d'appels et/ou au domicile dudit opérateur 10 (7).

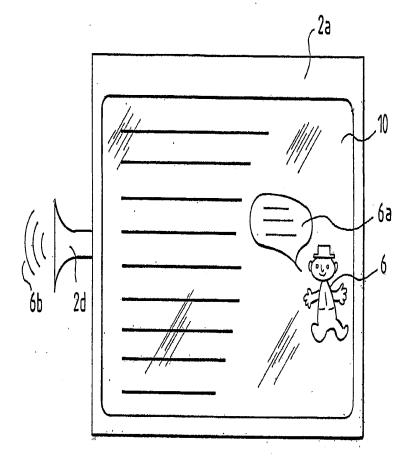


FIG.3

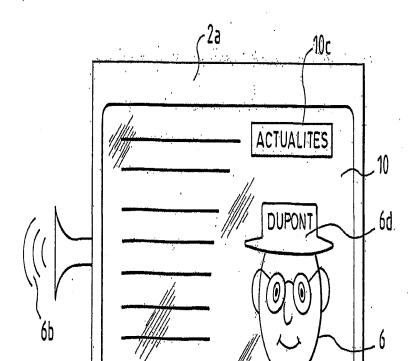
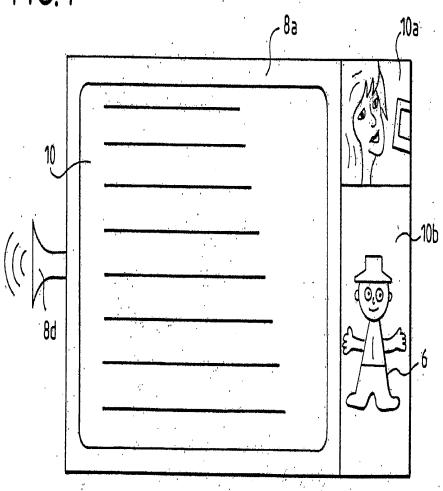


FIG.4



	SEARCHED ocumentation searched (classification system followed by class	saification cumbols		
IPC 7	G06F	Salibation Symbols)		
Documentat	lion searched other than minimum documentation to the exten	it that such documents are included in the fields se	earched	
Electronic d	ala base consulted during the international search (name of o	data hase and where practical search terms used	1	
	ta, INSPEC, IBM-TDB, PAJ, EPO-In		l	
	, , , , , , , , ,			
	ENTS CONSIDERED TO BE RELEVANT			
Category °	Citation of document, with Indication, where appropriate, of	the relevant passages	Relevant to claim No	
χ	US 5 983 190 A (MERRILL JOHN	WICKENS LAMB	1,4,6,	
V	ET AL) 9 November 1999 (1999-		14,17,19	
Y		ŧ	2,3,5, 7-11,15,	
	ah a <b>h</b> 1224		16,20-24	
	abstract column 2, line 15 -column 3,	line 19		
	column 35, line 50 -column 36 figures 2,3,11	, 11th 05		
		Time of both made		
X Furti	ner documents are listed in the continuation of box C.	Patent family members are listed	in annex.	
° Special ca	tegories of cited documents ;	TT lebes de comment d'it le d'étable les	) ber 11	
"A" document defining the general state of the art which is not considered to be of particular relevance  "I" later document published after the international filing date or priority date and not in conflict with the application but cited to understand the principle or theory underlying the invention				
"E' earlier document but published on or after the international filing date  "X' document of particular relevance; the claimed invention ranged the considered novel or cannot be considered to				
"L' document which may throw doubts on priority (daim(s) or involve an inventive step when the document is taken alone which is cited to establish the publication date of another				
citation or other special reason (as specified)  O' document referring to an oral disclosure, use, exhibition or other means  O' document referring to an oral disclosure, use, exhibition or other means  O' document referring to an oral disclosure, use, exhibition or ments, such combination being obvious to a person skilled				
'P' document published prior to the international filing date but later than the priority date claimed '&' document member of the same patent family				
	•		•	

	characters" PROCEEDINGS OF THE SECOND INTERNATIONAL CONFERENCE ON AUTOMATIC FACE AND GESTURE RECOGNITION (CAT. NO.96TB100079), PROCEEDINGS OF THE SECOND INTERNATIONAL CONFERENCE ON AUTOMATIC FACE AND GESTURE RECOGNITION, KILLINGTON, VT, USA, 14-16 OCT. 1996, pages 368-373, XP002185458 1996, Los Alamitos, CA, USA, IEEE Comput. Soc. Press, USA ISBN: 0-8186-7713-9 page 368, right-hand column, line 1 - line 19 page 369, left-hand column, line 28 -page 370, right-hand column, line 16 figures 1,5	7-11,15, 16,20-24
Υ	US 6 088 731 A (HOLVATH ZOLTAN ET AL) 11 July 2000 (2000-07-11) abstract column 2, line 55 -column 3, line 23 column 5, line 40 -column 8, line 52 column 12, line 28 - line 38 column 14, line 21 - line 65 column 19, line 35 - line 43 figures 3,4	1,6-14, 19-26
Y	WO 97 35280 A (ZAPA DIGITAL ARTS LTD ; ETAM ERAN (IL); HERMONI NIR (IL); LIVINE EY) 25 September 1997 (1997-09-25) abstract page 4, line 6 - line 28 page 5, line 18 -page 6, line 2 page 7, line 1 - line 29 page 8, line 34 -page 9, line 4 page 9, line 32 -page 10, line 5 page 10, line 34 -page 11, line 3 page 12, line 7 - line 26 page 14, line 8 - line 11 page 17, line 18 - line 27 page 18, line 1 - line 23 page 22, line 25 - line 36 page 25, line 1 - line 20 page 32, line 29 - line 33 figures 1,2,3A,3B,6A,6B,13A,13B	1,6-14, 19-26

	29 September 1993 (1993-09-29) abstract column 4, line 17 - line 29 column 5, line 38 - line 49 column 5, line 56 -column 6, line 26 column 7, line 48 - line 56 column 8, line 13 - line 26 figures 1-3,6	19-26
А	US 5 347 306 A (NITTA TOHEI) 13 September 1994 (1994-09-13) abstract figures 1,3 column 3, line 25 -column 4, line 12 column 7, line 39 - line 62	1-5, 14-18
A	WREN C R ET AL: "PFINDER: REAL-TIME TRACKING OF THE HUMAN BODY" IEEE TRANSACTIONS ON PATTERN ANALYSIS AND MACHINE INTELLIGENCE, IEEE INC. NEW YORK, US, vol. 19, no. 7, 1 July 1997 (1997-07-01), pages 780-785, XP000698177 ISSN: 0162-8828 page 782, right-hand column, line 39 -page 784, right-hand column, line 41	2-6, 15-19
A	ANONYMOUS: "3D Assistant" INTERNET DOCUMENT, 'Online! 1 June 1998 (1998-06-01), pages 1-6, XPO02172127 Retrieved from the Internet: <url:http: products="" www.3dplanet.com=""> 'retrieved on 2001-07-11! the whole document</url:http:>	1,6-14, 19-26
A	TRAILL D M ET AL: "Interactive collaborative media environments" BT TECHNOLOGY JOURNAL, OCT. 1997, BT LAB, UK, vol. 15, no. 4, pages 130-139, XP002185459 ISSN: 1358-3948 page 133, left-hand column, line 24 -page 135, left-hand column, line 6 figures 4-6	1-26

US 6088731	A	11-07-2000	AU Ep Wo	3862899 1073979 9956228	A1	16-11-1999 07-02-2001 04-11-1999
WO 9735280	A	25-09-1997	AU AU CA EP WO JP	718608 2228997 2248909 0927406 9735280 2000512039	A A1 A2 A2	20-04-2000 10-10-1997 25-09-1997 07-07-1999 25-09-1997 12-09-2000
EP 0562995	A	29-09-1993	US EP JP JP	5727174 0562995 2539152 6168093	A2 B2	10-03-1998 29-09-1993 02-10-1996 14-06-1994
US 5347306	A	13-09-1994	DE DE EP JP	69420117 69420117 0659018 7255044	T2 A2	23-09-1999 02-03-2000 21-06-1995 03-10-1995

.

	NES SUR LESQUELS LA RECHERCHE A PORTE Ilon minimale consultée (système de classification sulvi des sym	boles de classement)	
CIB 7	G06F		
Documenta	tion consultée autre que la documentation minimale dans la mes	sure où ces documents relèvent des dom	aines sur lesquels a porté la recherche
	·		1
· · · · · ·			
Base de do	nnées électronique consultée au cours de la recherche internation	onale (nom de la base de données, et si	réalisable, termes de recherche utilisés)
WPI Da	ta, INSPEC, IBM-TDB, PAJ, EPO-Int	ernal	
0.000	NUTA AANAINTRA AANIM BERTINAN		
	ENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS		
Catégorie °	Identification des documents cités, avec, le cas échéant, l'indi	cation des passages pertinents	no, des revendications visées
χ	US 5 983 190 A (MERRILL JOHN W		1,4,6,
γ	ET AL) 9 novembre 1999 (1999-1	1-09)	14,17,19
1			2,3,5, 7-11,15,
			16,20-24
	abrégé		20,20 21
	colonne 2, ligne 15 -colonne 3		
	colonne 4, ligne 54 -colonne 5	, •	
	colonne 5, ligne 65 -colonne 7	, -	
	colonne 35, ligne 50 -colonne figures 2,3,11	30, 11gne 39	
		un / nu	
		·	
X Voir	la suite du cadre C pour la fin de la liste des documents	χ Les documents de famille	s de brevels sont indiqués en annexe
° Catégorie	s spéciales de documents cités;	TT 1	In Add at Market Product
'A' docume	ent définissant l'état général de la technique, non	date de priorité et n'appartens	s la date de dépôt international ou la enant pas à l'élat de la
consid	léré comme particulièrement pertinent	technique pertinent, mais cité ou la théorie constituant la bas	pour comprendre le principe se de l'invention
ou api	ent antérieur, mals publié à la date de dépôt international rès cette date	'X' document particulièrement pert	inent; l'inven tion revendiquée ne peut
"L" docume	ent pouvant jeter un doute sur une revendication de é ou cité pour déterminer la date de publication d'une	Inventive par rapport au docur	elle où comme Impliquant une activité ment considéré isolément
autre :	citation ou pour une raison spéciale (telle qu'indiquée)	"Y" document particulièrement pert ne peut être considérée comm	ne impliquant une activité inventive
'U' docum	ent se référant à une divulgation orale, à un usage, à cposition ou tous autres moyens	lorsque le document est associ	cié à un ou plusieurs autres cette combinaison étant évidente
une ex		pour une personne du métier	
'P' docume	ent publié avant la date de dépôt international, mais ieurement à la date de priorité revendiquée	"&" document qui fait partie de la n	sâma familla da heaz-ta

	characters" PROCEEDINGS OF THE SECOND INTERNATIONAL CONFERENCE ON AUTOMATIC FACE AND GESTURE RECOGNITION (CAT. NO.96TB100079), PROCEEDINGS OF THE SECOND INTERNATIONAL CONFERENCE ON AUTOMATIC FACE AND GESTURE RECOGNITION, KILLINGTON, VT, USA, 14-16 OCT. 1996, pages 368-373, XP002185458 1996, Los Alamitos, CA, USA, IEEE Comput. Soc. Press, USA ISBN: 0-8186-7713-9 page 368, colonne de droite, ligne 1 - ligne 19 page 369, colonne de gauche, ligne 28 -page 370, colonne de droite, ligne 16 figures 1,5	7-11,15, 16,20-24
Υ	US 6 088 731 A (HOLVATH ZOLTAN ET AL) 11 juillet 2000 (2000-07-11) abrégé colonne 2, ligne 55 -colonne 3, ligne 23 colonne 5, ligne 40 -colonne 8, ligne 52 colonne 12, ligne 28 - ligne 38 colonne 14, ligne 21 - ligne 65 colonne 19, ligne 35 - ligne 43 figures 3,4	1,6-14, 19-26
Y	WO 97 35280 A (ZAPA DIGITAL ARTS LTD ; ETAM ERAN (IL); HERMONI NIR (IL); LIVINE EY) 25 septembre 1997 (1997-09~25) abrégé page 4, ligne 6 - ligne 28 page 5, ligne 18 -page 6, ligne 2 page 7, ligne 1 - ligne 29 page 8, ligne 34 -page 9, ligne 4 page 9, ligne 32 -page 10, ligne 5 page 10, ligne 34 -page 11, ligne 3 page 12, ligne 7 - ligne 26 page 14, ligne 8 - ligne 11 page 17, ligne 18 - ligne 27 page 18, ligne 1 - ligne 23 page 22, ligne 25 - ligne 36 page 25, ligne 29 - ligne 33 figures 1,2,3A,3B,6A,6B,13A,13B	1,6~14, 19~26

	29 septembre 1993 (1993-09-29)	19-26
	abrégé colonne 4, ligne 17 - ligne 29 colonne 5, ligne 38 - ligne 49 colonne 5, ligne 56 -colonne 6, ligne 26 colonne 7, ligne 48 - ligne 56 colonne 8, ligne 13 - ligne 26 figures 1-3,6	
А	US 5 347 306 A (NITTA TOHEI) 13 septembre 1994 (1994-09-13) abrégé figures 1,3 colonne 3, ligne 25 -colonne 4, ligne 12 colonne 7, ligne 39 - ligne 62	1-5, 14-18
A	WREN C R ET AL: "PFINDER: REAL-TIME TRACKING OF THE HUMAN BODY" IEEE TRANSACTIONS ON PATTERN ANALYSIS AND MACHINE INTELLIGENCE, IEEE INC. NEW YORK, US, vol. 19, no. 7, 1 juillet 1997 (1997-07-01), pages 780-785, XP000698177 ISSN: 0162-8828 page 782, colonne de droite, ligne 39 -page 784, colonne de droite, ligne 41	2-6, 15-19
A	ANONYMOUS: "3D Assistant" INTERNET DOCUMENT, 'en ligne! 1 juin 1998 (1998-06-01), pages 1-6, XP002172127 Extrait de l'Internet: <url:http: products="" www.3dplanet.com=""> 'extrait le 2001-07-11! le document en entier</url:http:>	1,6-14, 19-26
A	TRAILL D M ET AL: "Interactive collaborative media environments" BT TECHNOLOGY JOURNAL, OCT. 1997, BT LAB, UK, vol. 15, no. 4, pages 130-139, XP002185459 ISSN: 1358-3948 page 133, colonne de gauche, ligne 24 -page 135, colonne de gauche, ligne 6 figures 4-6	1-26

US 6088731	A	11-07-2000	AU EP WO	3862899 1073979 9956228	A1	16-11-1999 07-02-2001 04-11-1999
WO 9735280	A	25-09-1997	AU AU CA EP WO JP	718608 2228997 2248909 0927406 9735280 2000512039	A A1 A2 A2	20-04-2000 10-10-1997 25-09-1997 07-07-1999 25-09-1997 12-09-2000
EP 0562995	A	29-09-1993	US EP JP JP	5727174 0562995 2539152 6168093	A2 B2	10-03-1998 29-09-1993 02-10-1996 14-06-1994
US 5347306	A	13-09-1994	DE DE EP JP	69420117 69420117 0659018 7255044	T2 A2	23-09-1999 02-03-2000 21-06-1995 03-10-1995